

CONDITIONS GENERALES POUR CHAMBRES D'HÔTES, CABANES PERCHEES, IOV'NID, YOURTES, CHALETS et BULLES (Ploëmel, 6km de Carnac) :

(à valoir à partir du 1er janvier 2015)

1) DEROULEMENT DU SEJOUR

Arrivées/départs :

Arrivées à partir de 16h30 et avant 19 h 00. Le vendredi soir uniquement les arrivées peuvent se faire entre 16h30 et 21h00. Départs sont prévus pour 11 h en chambres à la maison, 11h30 pour les yourtes, la roulotte, le chalet, les tentes suspendues et 12H pour les cabanes et le lov'nid.

Merci de respecter les horaires définis. En dehors de ceux-ci votre accueil ne peut-être garanti.

En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de nous prévenir.

En cas de non respect de ces horaires, des frais supplémentaires seront à votre charge (soit 15 euros par chambre et par heure de retard) afin de dédommager le personnel.

Concernant **Nijäl** et **Neh er lenn** (cabanes perchées à 8-10 mètres) et **Lov'Nid**, réservés aux personnes majeures ayant une bonne forme physique (hors femmes enceintes et personnes souffrant de somnambulisme) et **n'ayant pas le vertige, aucune arrivée de nuit ne sera acceptée.**

Le locataire, signataire du présent contrat, conclu pour une période déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

Sanitaires pour hébergements atypiques (yourtes, cabanes, lov'nid, roulotte, chalet, bulles):

Cabanes, yourtes, roulotte et chalet sont dotées d'une petite réserve d'eau permettant une toilette de chat ainsi que de toilettes sèches.

Des toilettes sèches sont également à votre disposition sur le site des bulles tentes suspendues et celui du lov'nid. Des sanitaires classiques (salles de bain et WC) sont à votre disposition dans le corps de ferme. Seule la chambre d'hôtes dans le bâtiment comporte une salle de bain et des toilettes séparées.

Linge :

Le linge de lit est fourni pour tous les logements sauf pour le lit bébé et les tentes suspendues. Pour ces dernières, il faut prévoir sacs de couchage ou couette/oreillers.

Le linge de toilette n'est fourni que pour les chambres dans le corps de ferme .

En cas d'oubli et en dépannage uniquement, la location de serviettes ou couettes est possible à la demande au moment de votre arrivée.

Prévoir des tenues adaptées à un environnement champêtre (accès par chemins creux, possiblement

boueux en hiver, pantalon plutôt que jupe pour le port du baudrier concernant et Nher Lenn et des bagages adaptés (type sacs à dos) afin ne pas se charger outre mesure.

Chauffage :

Les cabanes-yourtes-roulotte-chalet possèdent un poêle **d'octobre à mars**, en fonction des températures.

Les bulles tentes suspendues et le lov'nid ne sont pas chauffées.

Petit déjeuner -Repas :

Pour les hôtes des **chambres** à la maison, un petit déjeuner est déposé à votre porte **vers 9H** (les boissons restent chaudes) de manière à pouvoir petit déjeuner dans votre chambre. Il est également possible de le prendre aux beaux jours en terrasse.

Pour les **yourtes, cabanes, lov'nid, roulotte et chalet**, le petit déjeuner sera livré en panier aux alentours de **9H**, au pied de votre cabane (à hisser par un système de poulie) ou devant la porte de votre hébergement. Vous pourrez alors le déguster à l'intérieur de votre hébergement ou sur votre terrasse.

Pour les **bulles tentes suspendues**, votre panier de petit déjeuner vous attendra sur **la terrasse du restaurant à partir de 9H**. Vous pourrez le prendre sur le site des bulles ou dans un lieu couvert si le temps ne le permet pas.

Les pique-nique sont autorisés sur le site, à condition de le laisser propre.

Des **paniers gourmands** peuvent également être commandés et consommés à l'intérieur des hébergements atypiques ou à l'extérieur (30€/adulte, boissons comprises).

Le restaurant d'hôtes La table Dihan -Délices métis vous propose des dîners sur réservation (déjeuners possibles pour les groupes) dans un nouveau cadre vraiment sympathique et bucolique ! Même esprit de convivialité, pour une cuisine familiale mais créative autour d'un menu unique chaque soir. Cuisine des fées, des grands-mères ou sur la route des Indes (de la Bretagne à l'Inde en passant par l'île Maurice), producteurs locaux à découvrir, produits de saison...

Espace détente :

Sauna et hammam sur réservation ou sur place à la demande en fonction des disponibilités.

Massages, croisières, rituels, soins du visage et prestations spa sur réservation au préalable. Des réservations sur place pourront être prises en fonction des disponibilités.

50% des soins spa seront facturés pour une annulation à moins de 24h.

Organiser son séjour/activités sportives :

Idées de balades et d'activités sur notre site internet. Nous pourrions également vous renseigner sur place. La location de vélos VTC, paddle (planche hawaïenne pour la balade en ria d'Etel) est possible sur place ainsi que rando paddle accompagné (groupes 4 personnes), stage de kite surf (2 personnes minimum) et paintball.

Parking :

Un parking est prévu pour vos véhicules. Nous vous l'indiquerons dès votre arrivée.
Il est possible de ranger vos vélos ou motos sous un hangar.

Ménage-Respect des lieux :

Il vous est demandé de restituer l'endroit en ordre et dans un état de propreté convenable, et de restituer le matériel prêté à l'accueil avant de partir. Veuillez respecter la faune et la flore environnantes.

Si le logement est rendu dans un état dégradé, nous nous réservons le droit de vous facturer un forfait de 50 euros (état des lieux fait sous 24 h).

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des chambres et dans les locaux de Dihan, ainsi que dans l'espace forestier protégé (bulles tentes suspendues).

Animaux :

Les animaux familiers ne sont pas acceptés sauf cas particuliers de chiens d'assistance à la personne et les chevaux de randonnées en location prairies.

2) MODIFICATION/ANNULATION de séjour:

Modification :

Toute modification en terme de dates, de lieu, de durée, de nombre de personnes ou de composition familiale doit être validée par Dihan. Elle pourra faire, le cas échéant, l'objet d'une facturation complémentaire. En aucun cas Dihan ne peut s'engager à modifier votre réservation de manière certaine, demeurant contraint par le planning de réservation : en cas d'impossibilité de modification le séjour reste dû en totalité.

En cas d'arrangement possible (remplacement par d'autres hôtes), plus d'une semaine avant la réservation, aucun frais ne sera dû, moins d'une semaine avant la réservation 50% de la somme sera facturée en supplément.

En cas d'évènements extérieurs indépendants de notre volonté, nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre séjour. Nous vous proposerons alors et selon disponibilités, un séjour équivalent avec dates ou hébergements différents. Si cette offre ne vous satisfait pas, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

En cas de météo très défavorable: tempête, gel ou orage, nous nous réservons le droit de reloger les clients, dans un autre hébergement, selon les disponibilités, sans supplément. Dans ce cas uniquement le client bénéficie d'une remise de 50 % sur un prochain séjour en cabane, selon disponibilités.

Annulation :

Plus d'un mois avant votre séjour, il sera retenu 30% du montant.

Entre une semaine et un mois avant votre séjour, il sera retenu 60% du montant.

Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, non présentation, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à Dihan. **Aucun remboursement n'est prévu en cas d'interruption de séjour, quelqu'en soit la raison.**

3) REGLEMENT/RESERVATION : voir le contrat de réservation

4) ASSURANCES :

Responsabilité :

Le locataire atteste être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité.
Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont considérés sous l'entière responsabilité des adultes les accompagnant.

Objets de valeur :

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de grande valeur dans les hébergements.

Réclamations :

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressé par lettre recommandée avec A.R dans les 30 jours qui suivent le séjour et adressée à Dihan. En cas de litige, seule la compétence du tribunal d'Auray est reconnue.